AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0884
FR0011466069-FS0344

23 mai 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EKINOPS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 mai 2014, la société anonyme Idinvest Partners[1] (117 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds, a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 mai 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EKINOPS et détenir, pour le compte desdits fonds, 238 397 actions EKINOPS représentant autant de droits de vote, soit 4,59% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EKINOPS hors marché.

[1] La société Idinvest Partners est contrôlée par la société en commandite par actions IDI. La société Idinvest Partners déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 239-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 5 199 361 actions représentant autant de droits de vote.